

MÉDIA

Lancement de la vidéo de l'Unifa « le rôle de l'architecte dans la loi MOP »

En 2015, l'Unifa, avec l'aide du Syndicat des Architectes du Rhône, a réalisé une courte vidéo intitulée :

« AVEZ-VOUS PENSE A FAIRE APPEL A UN ARCHITECTE ? »

Visible sur la chaîne vidéo de l'UNSFa (via le lien <https://www.youtube.com/watch?v=Vl-N1VC2AHg&t=1s>), celle-ci était destinée aux particuliers, souvent hésitant sur la mission de l'architecte et méconnaissant parfois son véritable rôle. Elle a été réalisée par le studio PITCHES, produite par le Syndicat des Architectes du Rhône (SAR) et l'UNSFa, avec le soutien du CROA Rhône-Alpes, du CAUE du Rhône et de la Métropole, de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon. Cette vidéo totalise aujourd'hui près de 20.000 vues.

En 2017, l'UNSFa a décidé de produire une nouvelle vidéo, intitulée :

« LE ROLE DE L'ARCHITECTE DANS LA LOI MOP. »

Cette vidéo sera destinée aux collectivités locales de taille modeste (mairies, communautés de communes, ...), dont les élus sont parfois bénévoles, n'ayant pas toujours le temps, ni la possibilité de se former au code des marchés publics, afin de les sensibiliser sur la plus-value qu'apporte l'intervention de l'architecte dans les réalisations de projets publics, grâce à la loi MOP.

L'objectif de la vidéo est de montrer et promouvoir le rôle de l'architecte et de l'équipe de maîtrise d'œuvre dans les procédures mises en place par la loi MOP, d'expliquer aux élus l'action d'un architecte, son métier et ce qu'il peut apporter à leur projet.

Aussi, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, nous sommes heureux de vous présenter cette vidéo, qui sera téléchargeable dès le mardi 21.11.2017 sur la chaîne Vidéo de l'UNSFa.

Régis Chaumont,

Président de l'UNSFa